COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 14 novembre 2026

1971-2026 : des droits aux pouvoirs, une nouvelle ambition pour l'avenir du Port

Ce samedi 14 novembre 2026, Olivier Hoarau, maire du Port, a présidé un conseil municipal exceptionnel consacré aux grandes orientations de la nouvelle mandature. Une nouvelle étape dans l'histoire et le développement de la commune.

Cinquante-cinq ans après une délibération fondatrice du 2 décembre 1971, qui avait posé les bases du plan d'urbanisme directeur de la Ville sous l'impulsion de Paul Vergès, le Conseil municipal affirme aujourd'hui une nouvelle ambition : **passer des droits acquis au pouvoir d'agir des habitants.**

Dans sa déclaration de politique générale, Olivier Hoarau a rappelé la portée de cette continuité historique et politique : « Le 2 décembre 1971, le Conseil municipal réuni autour de Paul Vergès, examine et valide le plan d'urbanisme directeur qui va guider les aménagements de la Ville jusqu'à ce jour… nos délibérations d'aujourd'hui, 14 novembre 2026, confèrent, elles, des pouvoirs à nos concitoyens. Il s'agit à notre tour, d'accomplir un acte courageux, inédit et fondateur. »

À travers le programme **« Lo Port, nout famiy »**, adopté par les élus, la municipalité fixe un cap pour les années à venir, avec une ambition centrale : **élever la condition sociale des Portoises et des Portois**. Il s'agit de donner à chacun les moyens de se construire, après avoir garanti l'accès aux droits fondamentaux, de s'épanouir et de prendre pleinement sa place dans la société.

Huit orientations pour construire collectivement la ville de demain

Cette ambition se décline en huit orientations politiques, qui guideront l'action municipale :

- **In famiy pou fé lève marmay** : faire de l'éducation un levier de réussite, de la petite enfance à l'école.
- **In famiy pou porte nout fyérté** : renforcer le rayonnement du Port par la culture et le sport.
- **In famiy pou in kaz** : garantir un logement digne et accessible et mieux répondre aux besoins des habitants.
- **In famiy pou fé bate lo kér nout Ville** : soutenir la vie associative et renforcer l'animation et l'attractivité de la commune.

- **In famiy pou vèye si lanvironman** : préserver durablement l'environnement, le cadre de vie et la sécurité.
- **In famiy pou porte nout fraternité** : conforter les solidarités et accompagner les plus fragiles et les seniors.
- **In famiy pou ginye travay** : favoriser l'emploi, la formation et l'insertion pour renforcer l'autonomie de chacun.
- **In famiy pou fé avans nout kolektivité** : valoriser les agents communaux et reconnaître leur engagement au service de la population.

Ces orientations placent la solidarité et l'émancipation au cœur de l'action publique, avec la volonté de porter « un avenir plus libre, plus solidaire et plus fraternel pour notre société portoise ».

Débat sur les orientations budgétaires 2027

Cette séance a également été marquée par le débat sur les orientations budgétaires 2027. Dans un contexte financier contraint, la collectivité entend préserver une capacité d'autofinancement suffisante pour soutenir son programme d'investissement, tout en maintenant des équilibres financiers durables et en répondant aux besoins de la population.

Contact presse
Direction de la communication – Ville du Port
sabine.niel@ville-port.re
02 62 42 86 10